

Les engagements du SESAM pour l'avenir



**DOSSIER DES ENGAGEMENTS
DU SESAM**

Mercredi 18 décembre 2019



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
CONTEXTE	2
LE MOT DE GILLES DE MONTALEMBERT, PRESIDENT DU SESAM	3
PRESENTATION DU SESAM	4
CHIFFRES-CLES.....	5
PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT : FEUILLE DE ROUTE	6
SIGNATURE D'AQUA-PRETS AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES.....	8
STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA COTE D'OR.....	9
PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE)	10
CONTACT ET PLAN D'ACCES.....	11

CONTEXTE

Les engagements du Syndicat des Eaux et de Services Auxois-Morvan (SESAM) pour l'avenir, le 18 décembre 2019

Gilles de MONTALEMBERT, Président du Syndicat des Eaux et de Services Auxois-Morvan, en présence de Madame Isabelle BOURION, Sous-Préfète de Montbard, de Monsieur François SAUVADET, Ancien ministre, Président du Conseil Départemental de la Côte d'Or et Président du Comité de Bassin Seine Normandie, Monsieur Francis SCHNEIDER, Directeur Territorial Seine-Amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et Monsieur Antoine BREHARD, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires, rappelle les changements opérés durant l'année 2019 : un virage pour le SESAM.

- **Dans le cadre de la loi Notre**, 31 communes de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois ainsi que les communes de Thoisy-la-Berchère et de Villargoix ont rejoint le Syndicat qui compte désormais 95 communes bénéficiant de l'ensemble de ses services. Une harmonisation des connaissances et de l'exploitation a été nécessaire ;
- **Elaboration de programmes pluriannuels d'investissement en matière d'eau potable et d'assainissement**. Afin de préparer l'avenir dans un contexte de contraintes techniques, administratives et financières toujours plus difficiles, le SESAM va signer une feuille de route sur les 3 à 4 prochaines années avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- **Signature d'Aqua Prêts avec la Banque des Territoires** pour le financement des travaux d'eau et d'assainissement. 4 prêts d'un montant total de 4,95 M€ sont contractés pour la mise en œuvre de projets issus des programmes pluriannuels d'investissement.
- **Un nouvel épisode de sécheresse** qui a permis de mettre en œuvre les scénarii de crise préparés bien en amont et d'imaginer les solutions à venir avec la profession agricole et le Département de Côte d'Or ; Le SESAM a décidé de **signer son engagement dans la stratégie d'adaptation aux changements climatiques du bassin Seine-Normandie**.
- **Réflexion sur les futurs conflits d'usages** : Le SESAM pourrait s'investir dans l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) en partenariat avec l'ensemble des acteurs des Bassins Versants amont de l'Armançon et du Serein.

LE MOT DE GILLES DE MONTALEMBERT, PRÉSIDENT DU SESAM

L'année 2019 a été une année charnière pour le SESAM. Elle a été l'occasion de **préparer l'avenir à court et long terme** dans les contextes suivants :

- **L'évolution du climat** ; c'est trop d'eau un jour, pas assez un autre.
- **L'évolution des normes et des réglementations** ; le principe de précaution s'amplifie et demain ou dans un mois de nouvelles restrictions, de nouvelles interdictions de distribuer de l'eau non conforme, des nouvelles normes plus drastiques devront s'appliquer.
- Les différentes instances élaborent **des documents d'orientation relatives à la politique de l'eau**. Pour nous sur le terrain, aux côtés de nos partenaires, tout reste à faire pour assurer la protection des bassins versants, de la ressource d'eau brute et des milieux aquatiques.
- **La politique de nos partenaires financiers change** sous la pression du manque de moyens ou de nouvelles orientations.
- **Les schémas ou les stratégies** doivent s'adapter aux nouvelles connaissances et prévisions.
- **Les valeurs de solidarité** doivent rester intactes dans la difficulté, en particulier dans nos territoires ruraux.
- **La quantité, la disponibilité et la qualité de l'eau évolue** : un jour, elle est conforme et un autre, elle est chargée de nitrates, de matières en suspension ou encore de pesticides.

Le temps de chacun pour soi, de la politique au jour le jour ou bien dans l'urgence est bel et bien terminé. Nous tenons à ce que le SESAM **s'organise et anticipe les difficultés** pour ne pas subir demain.

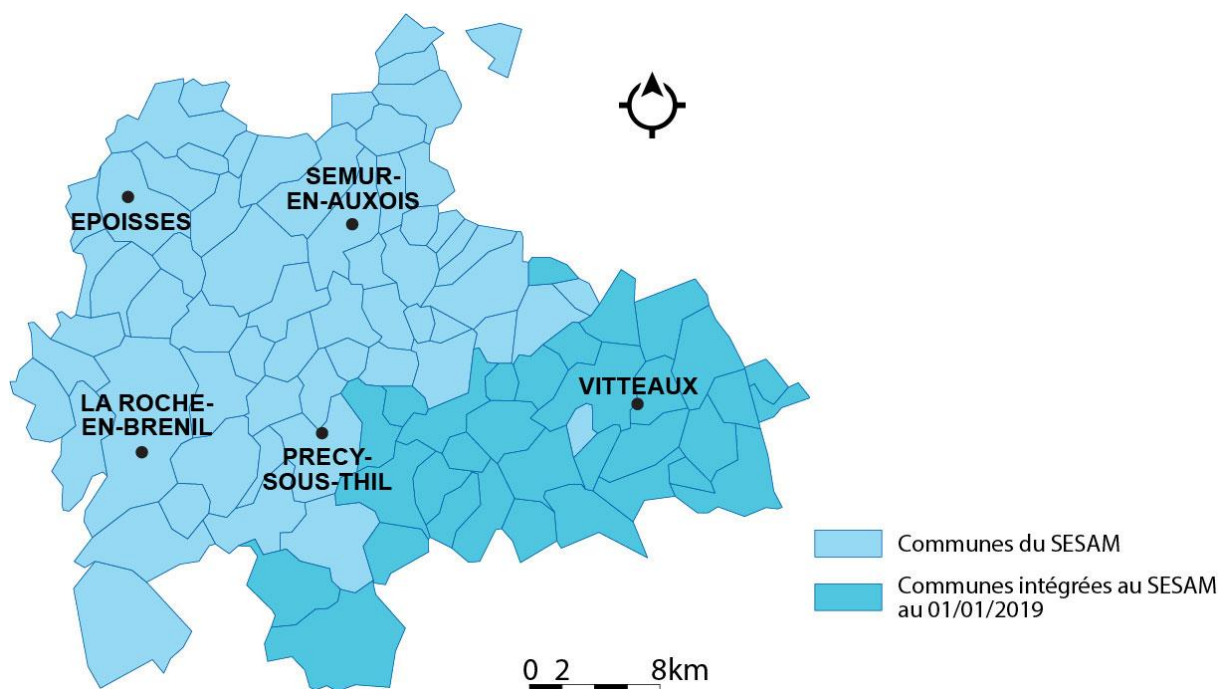
Les objectifs visent à ce que les ressources actuelles et futures soient pérennes, que le patrimoine lié à l'eau et à l'assainissement reste en bon état, que l'eau soit potable en toutes circonstances et que nos rejets d'eaux usées traitées soient le moins impactants possible tout en maîtrisant le coût des services.

PRESENTATION DU SESAM

Le SESAM exerce les compétences **eau potable, assainissement collectif et non collectif ainsi que la Défense extérieure Contre l'Incendie** sur ses **95 communes membres**.

Il dispose également, dans ses compétences optionnelles, la gestion :

- **Des eaux pluviales urbaines** (Elaboration du plan des réseaux d'eaux pluviales - Création, Exploitation, Entretien et Extension des ouvrages - Contrôle des dispositifs)
- **Des Plans Communaux de Sauvegarde** (Recensement des risques - Elaboration du plan d'organisation des secours et du Document d'Information Communal des Risques Majeurs)
- **Des opérations pour compte de tiers** (Mise à disposition du service SPANC, DECI, Ingénierie, MOD et MOE)



CHIFFRES-CLÉS

EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT COLLECTIF



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE



PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT : FEUILLE DE ROUTE

S'adapter, c'est raisonner à court terme pour gérer les difficultés immédiates mais aussi anticiper les évolutions à venir.

En effet, de nombreuses études ont été menées par le passé sur et par les différentes collectivités du SESAM. Il était nécessaire de les compiler afin de disposer d'une lisibilité sur les travaux prévisibles à entreprendre sur les 10 à 15 prochaines années.

C'est chose faite, à travers un programme pluriannuel d'investissement pour l'eau et l'assainissement qui permettra au SESAM de disposer d'une ligne de conduite pour un bon fonctionnement et pour la continuité et la pérennité des services publics ainsi que l'égalité de traitement des usagers.

Un inventaire des travaux présente synthétiquement les études et travaux à engager en matière d'eau potable et d'assainissement comme les régularisations administratives, la protection des ressources, la sécurité, la réhabilitation des réservoirs et autres ouvrages, l'amélioration de la qualité de traitement des ressources et des eaux usées, la sécurité d'alimentation (télégestion), le renouvellement des réseaux, les interconnexions,

Les priorités portent sur les communes qui sont sorties de la Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) en 2017 (car elles seront concernées par des réductions d'aides de l'AESN à compter de 2021), à la sécurisation d'alimentation en eau potable, à l'impact environnemental des systèmes d'assainissement et aux actions répondant aux contraintes réglementaires.

Les programmes de travaux prennent en compte (HT) :

- Les études eau potable : Dossier d'autorisation, Régularisation DUP, Etude BAC, Animation agricole, Servitudes, Révision des procédures administratives, Prescriptions réglementaires, pour un montant de 2 400k€
- La réhabilitation des ouvrages : les captages, les réservoirs, les surpresseurs et les usines pour un montant de 3 200 k€
- Le renouvellement des réseaux eau potable pour un montant de 9 300 k€
- Des améliorations du service pour 230 k€
- Des interconnexions pour 4 000 k€
- Des études assainissement : Arrêtés préfectoraux, Révision des zonages, Dossier Loi sur l'eau, Schéma directeur, Création de plan d'épandage pour un montant de 240 k€



- Des réhabilitations d'ouvrages assainissement pour 4 000 k€
- Des travaux sur les réseaux assainissement pour un montant de 8 700 k€

Dans un premier temps le SESAM s'engage sur la réalisation de 9.5 millions d'euros de travaux sur les 3 à 4 prochaines années.

Ils feront l'objet d'une feuille de route avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

SIGNATURE D'AQUA PRÊTS AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES

La réalisation de l'ensemble des études et travaux présentés dans le programme pluriannuel d'investissement nécessite des ressources financières importantes, mobilisées essentiellement sur les premières années du programme.

La Banque des Territoires accorde ainsi au syndicat des eaux et de services Auxois-Morvan (SESAM) 4 Aqua Prêts d'un montant total de 4,95 M€ sur une durée comprise entre 30 et 40 ans. Elle financera la moitié du coût total des travaux : renouvellement des réseaux d'eau potable et sécurité d'alimentation, amélioration de l'impact environnemental des systèmes d'assainissement, tout en répondant aux nouvelles contraintes réglementaires. En complément, la Banque des Territoires préfinancera les travaux sur 36 mois. Ce soutien de la Banque des Territoires s'inscrit dans le cadre de son action au bénéfice de territoires plus attractifs et durables.

A l'issue de la première étape des Assises de l'eau, quatre priorités nationales se sont dégagées, visant à renforcer la connaissance des réseaux d'eau et d'assainissement, améliorer les conditions d'emprunt des collectivités, développer la solidarité territoriale et accompagner l'assistance opérationnelle à l'ingénierie. Pour atteindre ces objectifs, la Banque des Territoires a mis en place l'offre « Aqua Prêt » (2 Md€) afin d'aider les collectivités et leurs groupements à financer les travaux d'infrastructures d'eau potable, d'assainissement, de traitement des eaux pluviales et désormais la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

La Banque des Territoires travaille également en étroite collaboration avec les agences de l'eau. Elle a notamment signé une convention de partenariat avec l'agence de l'eau Seine-Normandie en juillet 2019 afin d'accompagner la mise en œuvre des projets en matière d'eau potable et d'assainissement sur le bassin de l'agence sur la période 2019 / 2022.

Le directeur régional exposera l'accompagnement de la Banque des Territoires pour soutenir les investissements dans le secteur de l'eau.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE D'OR

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a défini **une stratégie d'adaptation aux changements climatiques** sur l'ensemble du bassin.

Sur le périmètre du SESAM, il s'agira **d'anticiper les changements à venir liés aux ressources en eau, aux milieux aquatiques et aux usages de l'eau.**

Dans cette démarche, le SESAM, dans le cadre de ses compétences et acteur des actions d'adaptation au changement climatique souhaite s'engager dans les objectifs de cette stratégie :

- **réduire la dépendance à l'eau et assurer un développement humain moins consommateur d'eau ;**
- **préserver la qualité de l'eau ;**
- **protéger la biodiversité et les services écosystémiques ;**
- **prévenir les risques d'inondations et de coulées de boues ;**

Le SESAM va donc s'engager aux côtés de l'Agence de l'Eau Seine Normandie en signant la stratégie.

Par ailleurs, **le SESAM est partenaire du Conseil Départemental de Côte d'Or**, notamment pour venir en aide aux éleveurs durement touchés par la sécheresse.

Le Président du Département et du Comité de Bassin Seine Normandie exposera sa vision de l'avenir et **la stratégie départementale de l'eau** qui s'inscrit également dans la volonté de mobiliser les ressources en eau et de les pérenniser. Le dispositif d'aide aux collectivités et aux éleveurs a déjà bénéficié au SESAM et aux acteurs de son territoire.

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE)

La démarche « projets de territoire pour la gestion de l'eau » vise à promouvoir une gestion partagée et équilibrée de la ressource en eau sur un territoire donné. Elle invite à une vision d'ensemble, tenant compte de tous les usages de l'eau (eau potable, assainissement, industries, irrigation, énergie, pêche, usages récréatifs...) en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Il s'agit de raisonner en premier lieu sur les actions **en faveur des économies d'eau** et à intégrer **le stockage d'eau**. La démarche prévoit un diagnostic partagé, l'élaboration d'un programme d'actions concernant tous les usages et l'ensemble des acteurs, la répartition de la maîtrise d'ouvrage, la fixation d'un calendrier et d'objectifs réalistes et mobilisateurs.

Le SESAM, pro-actif dans la gestion de ses ressources en eau, étudie la mise en place d'un projet de territoire qui viserait à réduire des fuites sur le réseau d'eau potable, à recenser et mobiliser de nouvelles ressources dont les bénéficiaires pourraient être multiples, à améliorer la connaissance des ressources disponibles, ...

Le périmètre envisagé serait composé des bassins versant amont du Serein et de l'Armançon.

Madame la Sous-Préfète de Montbard exposera la politique de l'Etat en la matière.

CONTACT ET PLAN D'ACCÈS

SESAM

5 rue du 8 mai
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
Tél. 03 71 95 00 01
administration@sesam21.fr
www.sesam21.fr

